



# Davantage de place pour les cyclistes

**CIRCULATION** Le Canton va investir près de 11 millions de francs entre Grandson et Vaumarcus.

TEXTES : I. RO, PHOTOS : M. DUPERREX

Alors que certains ouvrages sont déjà réalisés, notamment la traversée d'Onnens et les giratoires, le Canton a l'intention de consacrer près de 11 millions de francs à l'entretien et à l'aménagement de la route cantonale entre la sortie nord de Grandson et la frontière neuchâteloise. Enfin, peut-on dire, puisque le crédit d'étude a été débloqué en 2008! Le projet devrait être achevé en 2025 si le Grand Conseil donne son aval à l'exposé des motifs et projet de décret déposé par le Conseil d'Etat.

Le tronçon routier concerné par ce projet représente 7,7 km, hors localités, puisque l'aménagement des routes cantonales en traversée est du ressort des communes. Il s'agit d'adapter cette route à sa nouvelle fonction. Celle-ci a en effet considérablement évolué depuis l'ouverture de l'autoroute A5 Yverdon-les-Bains-Neuchâtel.

## Forte diminution du trafic

Cet axe, considéré auparavant comme la nationale 5, supportait le passage de 15 000 véhicules par jour, selon des comptages réalisés au début du millénaire, avant l'ouverture de l'autoroute. Le comptage quinquennal de 2015 fait état de 4800 véhicules du côté de Grandson et de 1600 véhicules côté Concise.

Ces chiffres font apparaître le rôle principal de desserte de cet axe, le trafic diminuant au fur et à mesure de la progression en direction de la frontière neuchâ-

« Ce projet contribue à la continuité des aménagements cyclistes le long du lac de Neuchâtel. »

Conseil d'Etat vaudois

teloise. Cela dit, et on l'a vu ces derniers mois à l'occasion du chantier de réfection du viaduc autoroutier d'Yverdon-les-Bains, la route cantonale reste l'itinéraire de délestage en cas de fermeture de l'A5. L'exposé des motifs souligne aussi que le secteur est emprunté par des lignes de CarPostal.

Le projet présenté concrétise la nouvelle stratégie de promotion du vélo, présentée l'an dernier par le Gouvernement vaudois, dans le but de densifier le réseau emprunté par les cyclistes.

## Eviter un nouveau retard

Les bandes cyclables de 1,8 mètre de largeur seront aménagées partout où c'est possible. Sur certains tronçons, il faudra se contenter de 1,5 mètre de largeur. Le Conseil d'Etat s'en explique: «Passer à des bandes cyclables de 1,8 mètre entre Grandson et Corcelles-près-Concise nécessiterait des emprises hors du domaine public actuel et, par conséquent, de nouvelles études, une modification du projet, une mise à l'enquête publique et la perte de surfaces d'assolement.»

Cela aurait aussi pour effet de retarder le délai de réalisation de quatre à six ans, tout en réalisant des travaux d'entretien pour maintenir la viabilité du secteur. Or ce projet «est éligible pour être mené à terme en l'état», raison pour laquelle l'Etat a décidé d'aller de l'avant.

## Itinéraire conservé

Entre Grandson et Corcelles-près-Concise, la largeur de la chaussée sera portée à 9 mètres, mais elle comportera une piste cyclable de 1,5 mètre de largeur dans chaque sens.

«Ce projet contribue à la continuité des aménagements cyclistes le long du lac de Neuchâtel côté Jura, l'itinéraire SuisseMobile vélos (cheminement piétons-vélos sans trafic) en bordure du lac ne sera pas touché et sera conservé», précise encore le Conseil d'Etat.



Entre Concise en Vaumarcus, les parois de rochers seront assainies, la place pour camions ré-

## Le réseau des pistes cyclables densifié

La nouvelle stratégie pour les vélos ressort du Réseau cyclable cantonal 2035. Elle vise à densifier le réseau, mais aussi à le différencier entre utilitaire et loisirs. Le réseau utilitaire regroupe les itinéraires utilisés pour une pratique qualifiée quotidienne, notamment dans le cadre du travail, de la formation, des achats et des divertissements.

Le but est d'optimiser l'efficacité du déplacement, en empruntant les itinéraires les plus directs. Il est composé d'un réseau utilitaire structurant et d'un réseau utilitaire complémentaire, qui se distinguent essentiellement par leur potentiel d'usagers.

Le projet de réaménagement de la RC 401 s'inscrit dans le réseau structurant. Il offre

une liaison cyclable directe entre Grandson et Concise, via Onnens et Corcelles-près-Concise, principalement destiné aux déplacements quotidiens en vélo.

Les itinéraires de «La Suisse à vélo», figurant sous les numéros 22, 50 et 476, ne sont quant à eux pas adaptés aux déplacements quotidiens, relève l'exposé des motifs. Qui ajoute par ailleurs que ces itinéraires à but touristique et de pratique douce du vélo suivent «un trajet allongé de quelque 700 mètres, et le balayage, ainsi que le déneigement, n'y sont pas garantis».

On relèvera encore que les itinéraires loisirs permettent de découvrir aussi bien des zones naturelles, en bord de lac, que le paysage des vignes et du pied du Jura.



Aménagée, et les pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée auront 1,8 m. de large.

## Un projet accueilli très favorablement

Les syndicats des communes concernées par le projet l'accueillent très favorablement. Pour certaines, à l'instar d'Onnens, c'est une suite logique aux aménagements réalisés dans la traversée du village. Le syndic Alain Portner ajoute: «Ces aménagements ont été réalisés avec les nouvelles normes. Je pense que ce serait aussi l'occasion de séparer les flux de vélos électriques, qui circulent à une certaine vitesse, du tourisme et des piétons.»

A l'instar de ses collègues, le syndic d'Onnens fait allusion aux situations conflictuelles qui surgissent presque quotidiennement sur le tracé de mobilité douce du bord du lac.

La Commune de Concise va profiter de ce projet pour

réaliser un trottoir à la sortie du village, côté Vaumarcus. «Nous allons aussi aménager un nouvel accès au vignoble et au domaine Cousin, à la sortie nord du village», explique le syndic Claude Jäggi, qui se réjouit également du réaménagement de la place de stationnement des camions, située entre le village et La Raisse.

En ce qui concerne Grandson, le syndic Antonio Vialatte souligne que sa Commune réalisera, le moment venu – tout dépend des capacités d'investissement – un giratoire à la hauteur du Repuis, ce qui permettra de pacifier une zone compliquée avec l'accès au centre de formation, au garage voisin, à la route menant vers Mauborget et au Centre sportif et scolaire de Borné-Nau.

## Un projet d'agglomération

**YVERDON-LES-BAINS** L'aménagement du tronçon entre la ville et Grandson sera présenté en janvier.

S'il a fallu attendre quinze ans depuis l'octroi du crédit d'étude pour la présentation du projet d'aménagement de la route cantonale 401 entre Grandson et la frontière neuchâteloise, seules quelques semaines séparent cette annonce de la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement de cette route entre l'extrémité de l'avenue de Grandson, à Yverdon-les-Bains, et la porte d'entrée du bourg d'Othon, en passant par Montagny – le tronçon situé entre les cours d'eau du Bey et de la Brinaz – et Les Tuileries-de-Grandson.

En effet, cette partie-là a été étudiée et sera réalisée dans le cadre d'un projet de l'agglomération AggloY. Collaboratrice au bureau d'agglomération, Carole Gaborit en assume la coordination en collaboration avec les trois communes concernées. Le projet sera présenté dans le détail à fin janvier, dans le cadre de la mise à l'enquête publique.

La partie qui sera réaménagée débute à l'extrémité de l'avenue de Grandson, une zone où les arrêts de bus seront également réaménagés.

Il faudra ensuite aménager le passage à niveau, pour permettre la construction d'un large trottoir côté lac, destiné aux piétons et aux cyclistes, sur l'exemple et dans la continuité de ce qui a été réalisé avec le nouveau pont sur la Brinaz.

Pour cette partie-là, qui nécessite le remplacement des installations techniques de l'Yverdon-Sainte-Croix, le programme des travaux dépendra des contingences de Travys.

Au-delà, la création d'un trottoir côté Jura – il existe déjà sur le pont qui enjambe la Brinaz – va permettre de relier Les Tuileries, mais aussi de réaménager les accès aux différents garages, industries et commerces de cette zone entièrement située sur le territoire de Montagny-près-Yverdon.

### Pacifier la traversée

Les travaux les plus importants concernent la traversée des Tuileries-de-Grandson, dont la route de grand gabarit – plus de 14 mètres de largeur – favorise la vitesse.

Une large piste cycles-piétons sera aménagée côté lac. Elle sera séparée du trafic routier par une végétation. Le trottoir sera aussi élargi côté Jura. «Ce projet manifeste une volonté de rééquilibrage entre les différents modes de déplacement», explique Carole Gaborit.

### Murs contraignants

Enfin, entre Les Tuileries-de-Grandson et la porte d'entrée du bourg, peu avant la gare, une large bande sera aménagée côté lac, entre la route et les voies CFF. En effet, côté Jura, les murs de soutènement empêchent toute modification.



Les aménagements se feront en continuité du pont sur la Brinaz.